



Direction Financière et Comptable
Département Finances
Service Relations avec les Investisseurs

NOTE SUR LES RESULTATS DU GROUPE SONATEL (PREMIER SEMESTRE 2007)

I - TABLEAU DES RESULTATS SEMESTRIELS DU GROUPE SONATEL (En Millions FCFA)

	30/06/06	30/06/07	Evolution
Chiffre d'affaires	193 814	229 796	18,6%
Résultat d'Exploitation	92 270	102 772	11,4%

II - RAPPORT D'ACTIVITES SONATEL DU PREMIER SEMESTRE 2007

1) Poursuite de la croissance rentable

Les résultats du Groupe SONATEL au premier semestre 2007 sont en ligne avec les objectifs de croissance rentable à 2 chiffres.

Le *chiffre d'affaires* (CA) du premier semestre 2007 a augmenté de **18,6%** par rapport à celui du premier semestre 2006 et s'élève à 229 milliards de FCFA.

La part de l'activité mobile devient prépondérante dans l'ensemble consolidé et atteint 62% contre 53% en juin 2006.

Le Mobile reste le moteur de croissance de l'activité suivi dans une moindre mesure par les balances internationales qui tirent l'activité Fixe hors Publiphonie. L'activité Publiphonie subit une baisse importante de 9,7 milliards de FCFA de son CA soit -41,2%.

Le périmètre Sénégal avec un CA contributif de 170 milliards FCFA représente 74 % des revenus consolidés et a cru de 15 % au premier semestre 2007 tandis que le CA contributif de Orange Mali représente 26 % des revenus et est en hausse de 29 %.

Le **Résultat d'exploitation** du premier semestre 2007 a progressé de **11,4%** par rapport à Juin 2006 et s'établit à **102,8 milliards F CFA**.

La marge d'exploitation du groupe atteint **44,7%**. L'activité mobile tire la rentabilité d'exploitation du groupe vers le haut et contribue pour 76% au résultat d'exploitation consolidé.

Cette progression plus faible du résultat d'exploitation par rapport à celle du CA s'explique par le décalage dans la croissance des charges d'exploitation par rapport à la croissance du CA (44,8% contre 18,6%) enregistré sur la période et qui s'explique à :

- 50% par les provisions notamment sur des correspondants de balances internationaux et sur des affaires pendantes devant la justice
- 18,7% par les charges réseaux notamment les charges de balances de trafic et de location de circuits
- 10,2% par les charges de brand fees facturées pour la première fois en 2007
- 6% par les charges d'amortissements avec les mises en service importantes en fin 2006
- 2,4% par les assurances contractées sur les opérations de croissance

2) Faits Marquants du 1^{er} Semestre 2007

Le premier semestre de l'année 2007 a été marqué par :

- La poursuite du déploiement des réseaux au Sénégal et au Mali avec une forte croissance de la base de clients qui a atteint 4,2 millions d'abonnés soit une croissance de 61% par rapport à juin 2006 et 18% par rapport à décembre 2006. Sur le premier semestre 2007, le parc mobile du groupe a augmenté de 650 000 nouveaux abonnés mobiles (336 000 par Orange Mali et 314 000 par Sonatel Mobiles) et de 5 800 abonnés du haut débit.
- L'extension de la présence du groupe Sonatel en Afrique de l'Ouest par :
 - le rachat de la licence de Spacotel en Guinée (convention de concession signée avec le Gouvernement de la République de Guinée le 30 Janvier 2007).
 - l'acquisition d'une nouvelle licence en Guinée Bissau suite à un appel d'offres international (convention de concession signée avec l'Etat de Guinée Bissau le 29 Décembre 2006) pour une durée de 10 ans renouvelable, dont le démarrage des activités est effectif depuis le 26 Mai 2007.

- La poursuite de déploiement du réseau Orange par la mise en place des boutiques Orange.
- Le lancement des solutions de mobilité professionnelle « Business everywhere » et « Push mail » permettant de retrouver l'environnement de travail en situation de mobilité via le téléphone mobile ou l'ordinateur.
- Le lancement en avril du portail Orange World, permettant d'accéder à de nombreux services via le réseau GPRS (wap browsing, téléchargements de contenus, etc.).
- Le démarrage effectif des activités d'intégration chez Sonatel Business Solutions avec l'enregistrement de Cisco Systems comme partenaire.
- L'amende de l'Agence de régulation (ARTP) à la Sonatel pour un montant de 3 196 Millions Fcfa (1% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2005) pour motifs d'incidents répétés sur le réseau mobile du Sénégal. Amende contestée par la Sonatel
- La tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 12 Avril 2007 pour l'approbation des comptes de l'exercice 2006 et le paiement d'un dividende net par action de 7 947 FCFA le 4 Mai 2007

III. PERSPECTIVES :

Les perspectives du groupe restent bonnes pour le second semestre 2007 aussi bien en terme de croissance que de résultats.

Sur le second semestre, le groupe Sonatel va :

- Poursuivre ses efforts d'amélioration de la qualité de service du mobile et son programme d'extension des capacités
- Lancer les opérations de son nouveau réseau en Guinée sous la marque Orange
- Poursuivre l'extension de la couverture de son réseau au Sénégal et au Mali et sa politique de recrutement des abonnés.

